

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DECEMBRE 2011**

PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Christian CORDEY, Manuel DESCHAMPS, Jeannine GEOFFROY, Bernadette GIRARDEAU, Michel LAUQUIN, Pierre RAGEOT, Michel ROY.

Absents excusés : Cyrille JOBARD, Marie-Thérèse BERTHIER (pouvoir Jeannine GEOFFROY), Sylvie ZIMMER (pouvoir Cyrille JOBARD), Sylvie RUBEY (pouvoir Jean-Paul DICONNE) Franck CHAMPAGNE (pouvoir Christian CORDEY).

TARIFS COMMUNAUX 2012

Le Conseil vote les tarifs communaux 2012 :

Prêt tables et chaises : forfait 20 €, table 2 €, chaises et bancs : 0,50 €

Location salle des fêtes : Week-ends et jours fériés : 275 €

Mardi, mercredi, jeudi : 160 €

Associations : 50 €

Caution : 500 €

Bois de chauffage : 6 €/stère

Piquets : 12 €/stère

Taxes de pâturages : vaches 88 €

Cheval 110 €

Dépôt de bois : 25 €/emplacement

Indemnité de déneigement : 55 €/heure

PARTICIPATIONS SCOLAIRES :

Vote les participations scolaires pour les élèves des communes extérieures fréquentant l'école maternelle et l'école élémentaire :

Elève école maternelle : 947,12 €

Elève école élémentaire : 215,54 €

Cantine scolaire : 1,98 €/repas

CIMETIERE

Le conseil décide de la création d'une commission pour la gestion du cimetière :

Sont membres : Christian CORDEY, Jean-Pierre BUGUET, Jocelyne CLEMENT, Bernadette GIRARDEAU, Pierre RAGEOT.

RESTAURATION DE L'EGLISE

Le Conseil décide de lancer la tranche conditionnelle 1 des travaux de restauration de l'église pour la somme de 150 424,09 € HT.

Décide de solliciter les subventions correspondant à ce programme de travaux.

Autorise le maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

PERIMETRE DE PROTECTION

Après avoir pris connaissance de la notice remise par M. l'architecte des bâtiments de France sur la proposition de modification du périmètre de protection des monuments historiques, le Conseil approuve ce nouveau périmètre qui fera l'objet d'une enquête publique en mairie du 3 janvier au 3 février 2012.

CONVENTION VOIRIE DEPARTEMENTALE

Après avoir pris connaissance du projet de convention proposé par le conseil général de Saône et Loire sur les aménagements communaux existants sur la voirie départementale, le Conseil décide de solliciter des renseignements complémentaires auprès des services de la Direction des Routes et Infrastructures sur ces aménagements.

DEMATERIALIZATION DE LA TRANSMISSION DES ACTES

Après avoir entendu M. le Maire exposer l'avenant à la convention établie pour la transmission des actes à la Sous-Préfecture par voie dématérialisée, le Conseil accepte l'avenant concernant la transmission des budgets et comptes administratifs annuels et autorise le maire à signer ce document.

CONVENTION F.DIDIER

Le maire expose au conseil que M. Frédéric DIDIER, architecte en chef des monuments historiques chargé des travaux de la restauration de l'église s'est associé pour fonder le cabinet d'architectes 2BDM.

Le conseil accepte l'avenant, précisant ce changement, à la convention des travaux de restauration de l'église et autorise le maire à signer ce document.

INVESTISSEMENTS

Le conseil entend le maire sur différents projets d'investissements possibles en 2012.

VŒUX

Le Conseil prend note des vœux du maire le vendredi 13 janvier 2012 à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie, le 20 décembre 2011, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

le Maire
J.P.DICONNE

